2023
Un budget marqué par la crise énergétique et orienté vers la transition écologique

Le Budget de fonctionnement

1k€ = 1000€

Le résultat 2022 est marqué par un excédent de 649 K€, alors que la prévision budgétaire estimait celui-ci à 271 K€.

Il est conforme à notre politique budgétaire qui vise à dégager un résultat à minima égal à 15% du budget. L'écart avec la prévision s'explique pour moitié par des recettes supplémentaires et pour l'autre moitié grâce à une gestion prudente des engagements de dépenses.
Sur ces 649 K€, seuls 408 k€ seront consacrés aux investissements de 2023, et 241 k€ seront conservés pour sécuriser le fonctionnement et atteindre ainsi l'objectif de 1 000 K€ de réserves (soit 3 mois de fonctionnement).

Le résultat prévisionnel 2023 est de 338 K€.

Il est en forte baisse, à cause notamment de la crise de l'énergie (+ 200 K€ estimés), de l'ajustement des équipes d'agents municipaux aux besoins de services des habitants (+ 120 K€), et de la location de modulaires pendant les travaux de rénovation énergétique de l'école des Grands Jardins (70 K€).

(A noter la recette exceptionnelle de 159 K€ provenant du bonus lié à l'aménagement du quartier des Hauts de Port-Thibault, intégrée dans ce budget.)

Le Budget d'Investissement

Par manque d'entreprises disponibles, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (Ecole des Grands Jardins et les deux salles de sports) prévus en 2022 n'avaient pas pu être exécutés. A ce jour les marchés sont signés et les travaux devront être achevés avant le 31 décembre 2023.

Le coût total de la rénovation des 3 bâtiments atteindra, 2 300 K€ TTC, soit 200 K€ de plus que le montant prévisionnel de 2022. Le financement de l'opération sera assuré en partie par de l'autofinancement, à hauteur de 800 K€, par recours à un emprunt pour 600 K€ (au lieu des 400 K€ prévus l'an dernier) et par la subvention d'Etat de 900 K€ obtenue en 2021 dans le cadre du Plan de relance.

A noter que les autres investissements prévus en 2023 représentent un coût total TTC de 1 000 K€

Les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2023

En 2022, le Conseil Municipal avait voté une augmentation de 3 % du taux d'imposition sur la taxe foncière du bâti. Le taux de notre commune est de 46.28 %, nettement inférieur à la moyenne des communes de la 1ère couronne angevine qui est de 49.83% *(seules Saint Barthélémy d'Anjou et Ecouflant ont des taux inférieurs)*.
En 2023, ces taux seront maintenus, sachant que les bases fiscales (fixées par l'Etat) vont évoluer de l'ordre de 7 %.

Les réserves totales

A fin 2022, les réserves cumulées des deux budgets (fonctionnement et investissement) représentent 2 958K€. Elles ont fortement augmenté du fait du report sur 2023 des travaux de rénovation énergétique prévus sur 2022.

Au regard du fort niveau d'investissement prévu en 2023, les réserves à fin 2023 seront en baisse et estimées à 1 733K€.

Section de fonctionnement
Budget 2023

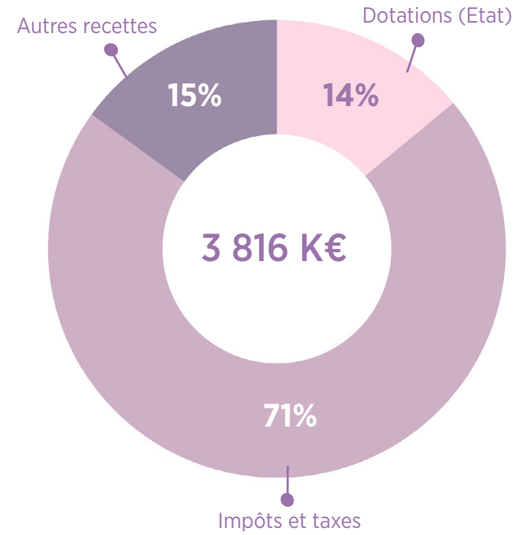

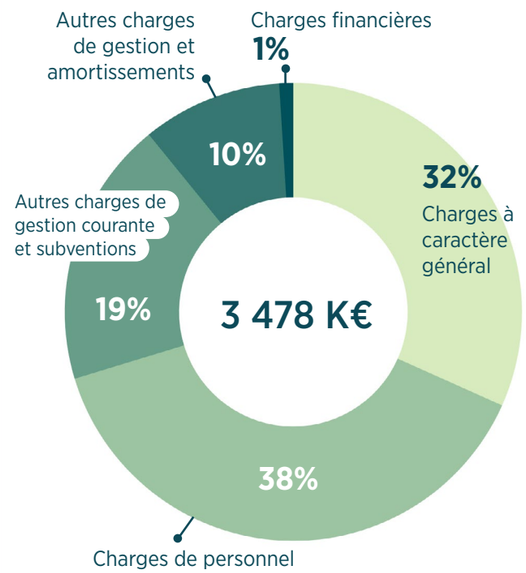

Section d'investissement
Budget 2023

Dépenses

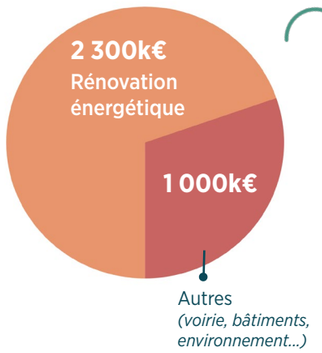

Ces 2300 K€ sont financés par :

Recettes

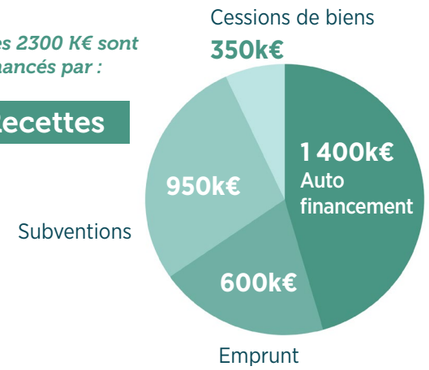

Sur 2023, il sera remboursé 200 K€ de capital emprunté.

La TVA sur les investissements réalisés en 2023 sera récupérée en 2024 pour 450 K€.